

**DEROULEMENT DU TOURNOI**  
**Finale Régionale des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> de Régionale MASCULIN**

En application du tableau « montées / descentes » annexé au RPE et du calendrier, de vos résultats sportifs en Régionale, nous vous confirmons que **les finales croisées des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> de chaque poule se dérouleront le samedi 27 avril 2019** pour déterminer un classement de 1 à 6, pour une éventuelle montée en pré-nationale.

Nous vous rappelons que tout club (même classé 1<sup>er</sup> de sa poule à l'issue du championnat) qui ne participerait pas à la finale serait classé 6<sup>ème</sup>, se verrait refuser la montée en pré-nationale et serait remis à la disposition du département (voir RPE - Article 9).

**CLUB ORGANISATEUR : ST LEGER SOUS CHOLET** (Salle omnisport, Rue de la Vendée à St Leger sous Cholet)

**CLUBS PARTICIPANTS**

CLUBS	MASCULINS	
	Classé 2 <sup>ème</sup>	Classé 3 <sup>ème</sup>
A	ASB REZE	ASCED RIALLE
B	SCO ANGERS	ST LEGER SOUS CHOLET

**DEROULEMENT DU TOURNOI**

Terrain n°1	19H00	match n°1 : 2 <sup>ème</sup> poule A / 3 <sup>ème</sup> poule B
Terrain n°2		match n°2 : 2 <sup>ème</sup> poule B / 3 <sup>ème</sup> poule A
Terrain n°1	21h00	match n°3 : VAINQUEUR MATCH N°1 / VAINQUEUR MATCH N°2
Terrain n°2		match n°4 : VAINCU MATCH N°1 / VAINCU MATCH N°2

**Informations complémentaires :**

- Match joué en 2 sets gagnants
- Frais d'arbitrage à la charge des clubs : 40 euros (arbitres) et 10 euros (marqueur) par équipe, soit 50 euros (2 arbitres désignés)
- Tenue de la feuille de match par le club organisateur
- Désignation arbitres assurée par la CDA 49
- Retour des feuilles de match à la ligue par courrier, par mail ou en téléchargement, par le club organisateur pour le 29 avril 2019
- Saisir le score des rencontres, via la saisie des résultats, le dimanche 28 avril 2019 (20h00 max).

Jean-Michel QUENTIN  
Président de la Commission Régionale Sportive